

NATIONS UNIES  
CONSEIL  
DE SECURITE



Distr.  
GENERALE

S/11057/Add.359  
15 mars 1974  
FRANCAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS

---

Rapport supplémentaire sur l'application du cessez-le-feu au Moyen-Orient

Les renseignements ci-après ont été reçus du chef d'état-major par intérim de l'ONUST en ce qui concerne la situation dans le secteur Israël-Liban le 14 mars 1974 :

Rapports sur les activités terrestres :

a) PO Ras 1/ : Entre 4 h 22/ et 15 h 27 des membres des forces israéliennes, avec un véhicule, ont réoccupé la position située au point 1907-2749 (coordonnées approximatives), au nord du poteau-frontière 19.

b) Entre 5 h 45 et 14 h 50 des membres des forces israéliennes, avec un véhicule blindé de transport de troupe, ont réoccupé la position située au point 1799-2788 (coordonnées approximatives), près du poteau-frontière 11. Entre 22 h 19 et 22 h 39 tir d'artillerie par les forces israéliennes à travers la ligne de démarcation de l'armistice.

c) PO Mar : Entre 6 h 45 et 16 h 15 des membres des forces israéliennes ont réoccupé la position située au point 2004-2904 (coordonnées approximatives), à l'ouest du poteau-frontière 33.

---

1/ L'emplacement des postes d'observation est indiqué dans le document S/11057.

2/ Toutes les heures indiquées sont exprimées en Temps universel (TU).